







## CORDEES DE LA REUSSITE – Université Paris-Dauphine\* – membre de PSL\*

Lycée Partenaire : Des relais essentiels pour l'Egalité des Chances !

Dans le cadre des cordées de la réussite, le Lycée Jules Verne est <u>partenaire de l'université Paris-</u> Dauphine-PSL depuis 2020.

\*L'université Paris-Dauphine-PSL, créée en 1968, est un établissement public spécialisé dans les sciences des organisations et de la décision.

\*Université Paris Sciences et Lettres – PSL regroupe des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche créé en 2019 par rapprochement de onze institutions composantes dont Paris Dauphine.

L'université Paris-Dauphine-PSL est spécialisée dans les Sciences des organisations et de la décision à travers 8 domaines d'enseignement :

- Management,
- Finance,
- Economie,
- Droit,
- Sciences sociales,
- Mathématiques,
- Informatique, et,
- Journalisme.

Le dispositif est proposé aux élèves de <u>Première suivant l'enseignement de spécialité</u> <u>mathématiques</u>.

## Objectif:

- Lutter contre l'autocensure et donner le plus d'informations et de conseils pour intégrer et réussir à Paris-Dauphine et dans l'enseignement supérieur.
- Valoriser les talents des lycées partenaires est une des missions fondamentales du programme, découvrez comment ces partenariats transforment des ambitions en réussites.

Les élèves volontaires s'inscrivent dans le « Parcours égalité des chances » pour une durée de deux ans

Ils bénéficient de <u>cours de perfectionnement pour approfondir les connaissances dans les matières</u> clés enseignées à l'Université Paris Dauphine-PSL.









Un accompagnement concret et adapté. Chaque année, le programme propose jusqu'à 59 heures d'accompagnement par lycée, incluant des cours de renforcement dans des matières stratégiques comme les mathématiques.

Les élèves ont la possibilité de passer <u>une journée en immersion à l'université Paris-Dauphine en Terminale</u>.

Une fois admis à Dauphine, ils bénéficient d'un <u>suivi personnalisé</u> par l'équipe du programme (stage de pré-rentrée, parrainage, tutorats, logements, ...).

En première, des <u>ateliers</u>, <u>coanimés par des enseignants de plusieurs disciplines</u>, sont proposés aux élèves.

Ces ateliers, pouvant prendre des formes variées, permettent aux élèves d'acquérir des connaissances, des compétences et des méthodes d'analyse dans divers domaines et d'ainsi se préparer aux exigences du « post-bac ».

En terminale, des <u>heures de renforcement en mathématiques</u> sont proposées aux élèves inscrits en première qui poursuivent la spécialité mathématiques, ou qui poursuivent avec l'option Mathématiques Complémentaires.

Ces modules permettent aux élèves de découvrir les notations, les formulations et les types d'exercices vus en post-bac afin de faciliter le passage dans le supérieur.

Les cours dispensés dans le Parcours Egalité des Chances renforcent le niveau académique.

Ils permettent également de mieux appréhender les enjeux de l'enseignement supérieur, quelle que soit la voie choisie après le Bac.

De plus, lors de la candidature sur Parcoursup, les élèves inscrits ont la possibilité de valoriser leur engagement dans ce dispositif dans le projet de formation motivé.

